

**Présentation des ressources pour les programmes adaptés d'histoire-géographie**

***Les missionnaires et leur impact sur la société polynésienne***

Document élèves

Capacité mobilisable : Questionner les documents pour comprendre la transformation du mode de vie des polynésiens.



Le **Duff** bateau missionnaire qui amena les premiers missionnaires anglais en 1797.

Document élèves

Capacité mobilisable : Réaliser une frise chronologique de l'évolution politique de Tahiti de 1767 à 1842.

**Document 2** HENRI NOTT (1774-1844).

**Document 3** CHRONOLOGIE DE L'IMPLANTATION DE LA L.M.S.

Années	Événements
1791	Échec de la première tentative d'envoi de missionnaires avec Bligh.
1795	Création de la « London Missionary Society ».
1797	Arrivée du <i>Duff</i> dans la baie de Matavai.
1798	Onze missionnaires quittent Tahiti : ne demeurent que Jefferson, Nott, Harris, Broomhall, Bicknell, Lewis, M. et M <sup>me</sup> Eyre.
1801	Arrivée de douze missionnaires. Nott, Davies et surtout Jefferson dominent la Mission.
1807	Tournée de prédication à Huahine.
1808	Abandon de Tahiti par la L.M.S. Seul Nott demeure à Moorea.
1811	Sept missionnaires reviennent.
1812	Pomare II renonce à l'ancienne religion. L'implantation aux Îles Sous-le-Vent se poursuit.
1815	Après <i>Fei Pi</i> , les conversions se font massives. Les premiers, Nott et Hayward prêchent à Tahiti.
1817	Arrivée d'Orsmond et d'Ellis, avec sa presse : les premiers écrits locaux sont diffusés.
1821	Premiers diacres ordonnés. La conversion des Australes commence.
1824	Arrivée du pasteur Pritchard qui prend en charge Papeete.
1835	Le pasteur Nott achève sa traduction de la Bible, qui est imprimée en Angleterre.
1841	La L.M.S. renonce, après plusieurs tentatives, à l'évangélisation des Marquises.
1844	Mort du pasteur Nott. Assassinat du pasteur Kean : la L.M.S. abandonne Tahiti, sauf le pasteur Orsmond.

*Terres et civilisations polynésienne, page 107*

Guennou, Merceron, Lextreyt, Toullelan, **Terres et civilisations polynésiennes**, Paris, Nathan, 1987.

Document élèves

Capacité mobilisable : Réaliser une frise chronologique de l'évolution politique de Tahiti de 1767 à 1842.

Le 5 mars 1797, un petit groupe d'Européens, différents des autres visiteurs, débarque à Tahiti : ce sont des missionnaires venus d'Angleterre, à bord du *Duff*, apporter l'Évangile. Ces missionnaires protestants envoyés pour **convertir** les Polynésiens ont au début peu de succès, car ceux-ci sont très attachés à leurs croyances, à leurs dieux, à leurs *marae* et à leur mode de vie. C'est à Moorea que les missionnaires arrivent à s'installer en 1811, grâce à l'appui de Pomare II, et ils commencent les conversions. Enfin, la victoire de Pomare II en 1815 sur les chefs de Tahiti (bataille de Fei Pi) et son baptême en 1819 ouvrent la voie à l'installation du christianisme. Les Polynésiens se convertissent en grand nombre, les *marae* sont détruits et l'on édifie des temples. Les missionnaires traduisent la Bible en tahitien. Ils créent des écoles, ils rassemblent la population en villages autour des temples. Ils rédigent des **codes de lois**, mais souvent ces lois ne correspondent pas au mode de vie traditionnel des Polynésiens.

Regnault, Dubois, **Manuel d'histoire au cycle 3**, Ministère de l'éducation, CTRDP - ETAG, Polynésie française, 1998, p. 88, 89.

Document élèves

Capacité mobilisable : Questionner les documents pour comprendre la transformation du mode de vie des polynésiens.



**Sortie du temple à Pape'ete vers 1840**, Gravure d'après un dessin de M.Radiguet.

Document élèves

Capacité mobilisable : Questionner les documents pour comprendre la transformation du mode de vie des polynésiens.



**La Pasteur J. Williams vers 1830**, il a jeté à terre un To'o (Pièce de bois qui forme le corps d'une idole) comme un objet sans valeur, la nouvelle religion s'impose.

Document élèves

Capacité mobilisable : Questionner les documents pour comprendre la transformation du mode de vie des polynésiens.

Capacité mobilisable : Réaliser une frise chronologique de l'évolution politique de Tahiti de 1767 à 1842.



Gravure représentant la « **cession de Matavai** » aux missionnaires de la LMS. Commanditée par les dirigeants de la LMS.

Document élèves

Capacité mobilisable : Questionner les documents pour comprendre la transformation du mode de vie des polynésiens.

Capacité mobilisable : Réaliser une frise chronologique de l'évolution politique de Tahiti de 1767 à 1842.



Réalisée par des missionnaires anonymes, la gravure « **Les idoles brûlées** », datant du début des années 1800, symbolise la conversion au christianisme du peuple polynésien.

Récit et contextualisation :

<http://www.hiroa.pf/2015/11/n98-les-idoles-brulees-une-gravure-historique/>

Document élèves

Capacité mobilisable : Questionner les documents pour comprendre la transformation du mode de vie des polynésiens.

“Les plantations, le sarclage des terres, des maisons en pierre à Taku, mais surtout la filature occupèrent notre population... Le catéchisme est encore une autre occupation à laquelle se livrèrent nos îles... Le père Cyprien... se mit à faire construire à ses gens des maisons en clayonnage\* et en chaux. Ceux qui n'avaient pas les moyens de viser si haut se firent des maisons en feuilles de pandanus, mais plus hautes et plus propres qu'auparavant... Nous nous appliquâmes tous à mettre de la propreté dans les maisons, et de l'ordre surtout, en y établissant divers compartiments, où les garçons et les filles étaient à part, ainsi que les maîtres de la maison.”

\*clayonnage : armature d'une maison, faite de planches de bois entrecroisées laissant passer la lumière.

P.H Laval, **Mémoires pour servir à l'histoire de Mangareva**, 1876

## Document élèves

Capacité mobilisable : Questionner les documents pour comprendre la transformation du mode de vie des polynésiens.

On ne saurait en dire autant de leur bilan aux îles Gambier, archipel situé à 1 500 kilomètres environ de Tahiti et qui servit d'avant-poste à l'expansion du catholicisme dans la région alors que la France ne songeait pas encore à intervenir. Arrivé en 1834, le P. Laval, de l'ordre des Sacrés-Cœurs de Picpus, réussit à y établir une théocratie absolue en très peu de temps. Son caractère autoritaire et ses qualités exceptionnelles de linguiste et d'ethnographe lui permirent de contrôler entièrement les insulaires, de les détacher de leur civilisation traditionnelle et de leur imposer une existence laborieuse et disciplinée comme à l'intérieur d'un couvent.

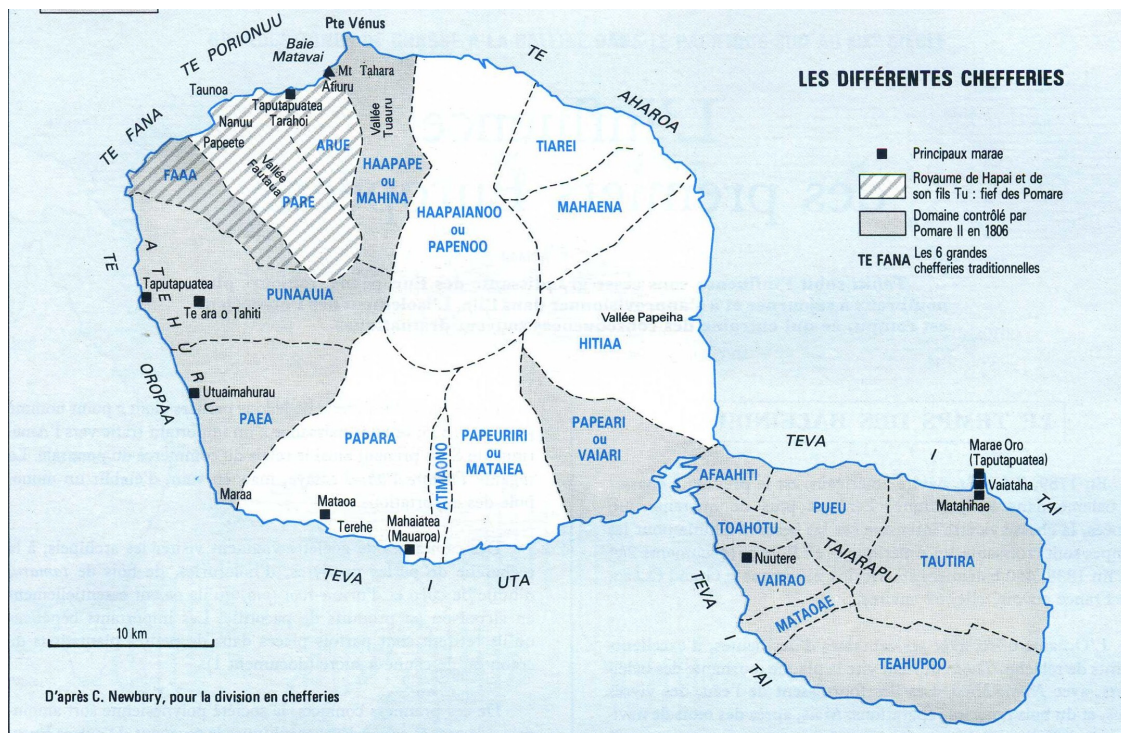
Pour prendre un seul exemple, les cloches sonnaient à toute volée dès qu'un bateau paraissait à l'horizon et toutes les femmes et jeunes filles, à ce signal, devaient cesser leurs activités et se barricader chez elles ou dans les églises. Mais l'important, c'est l'obsession productiviste qui fut inculquée à ces nouveaux chrétiens et les gigantesques travaux auxquels ils furent obligés de consacrer, sans répit, leur temps et leur énergie. A force de construire d'innombrables bâtiments de pierre, de tisser des vêtements décents et des ornements liturgiques ou de plonger à la recherche des nacres servant à payer les importations de l'archipel, les habitants finirent par négliger leurs subsistance et par tomber malades de sous-alimentation.

Après visite des Gambier, plusieurs mauvaises langues n'hésitèrent pas à soutenir que si la population avait diminué de 70 % en 30 ans, c'était l'interminable dictature du P. Laval jusqu'en 1871 qui en était responsable, notamment par l'obligation inflexible qui avait été faite aux insulaires de détruire leurs cases végétales traditionnelles et d'habiter des maisons « modernes » bâties en madrépores suintant d'humidité. Il en serait résulté une tuberculose endémique qui devait couvrir de tombeaux cette terre trop chrétienne. Le lien de cause à effet reste aujourd'hui une hypothèse parmi d'autres, mais il est indéniable que la dépopulation fut effrayante (effondrement probable de 2 000 âmes en 1834 à 600 en 1881), que l'économie vivrière fut largement abandonnée pendant que des églises et des presbytères en pierre de taille s'élevaient sur chaque île de l'archipel, et que d'irréparables dommages écologiques furent causés par les ambitions « civilisatrices » des évangélistes-bâtisseurs.

### Les évolutions politiques en Polynésie de 1767 à 1842

#### Document élèves

Capacité mobilisable : Réaliser une frise chronologique de l'évolution politique de Tahiti de 1767 à 1842.



Guennou, Merceron, Lextreyt, Toullelan, **Terres et civilisations polynésiennes**, Paris, Nathan, 1987, p. 98.

#### Document élèves

Capacité mobilisable : Réaliser une frise chronologique de l'évolution politique de Tahiti de 1767 à 1842.

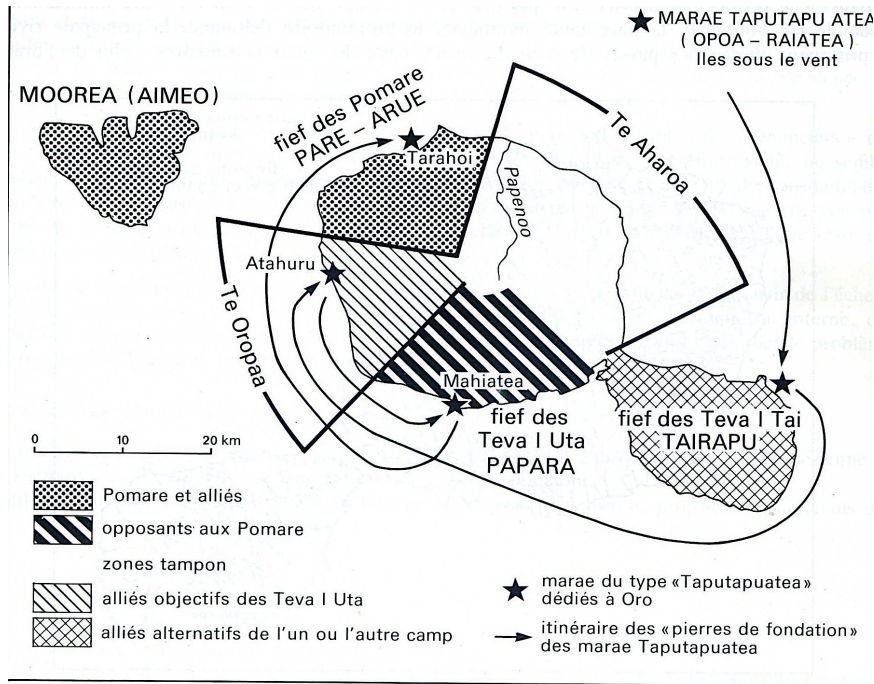
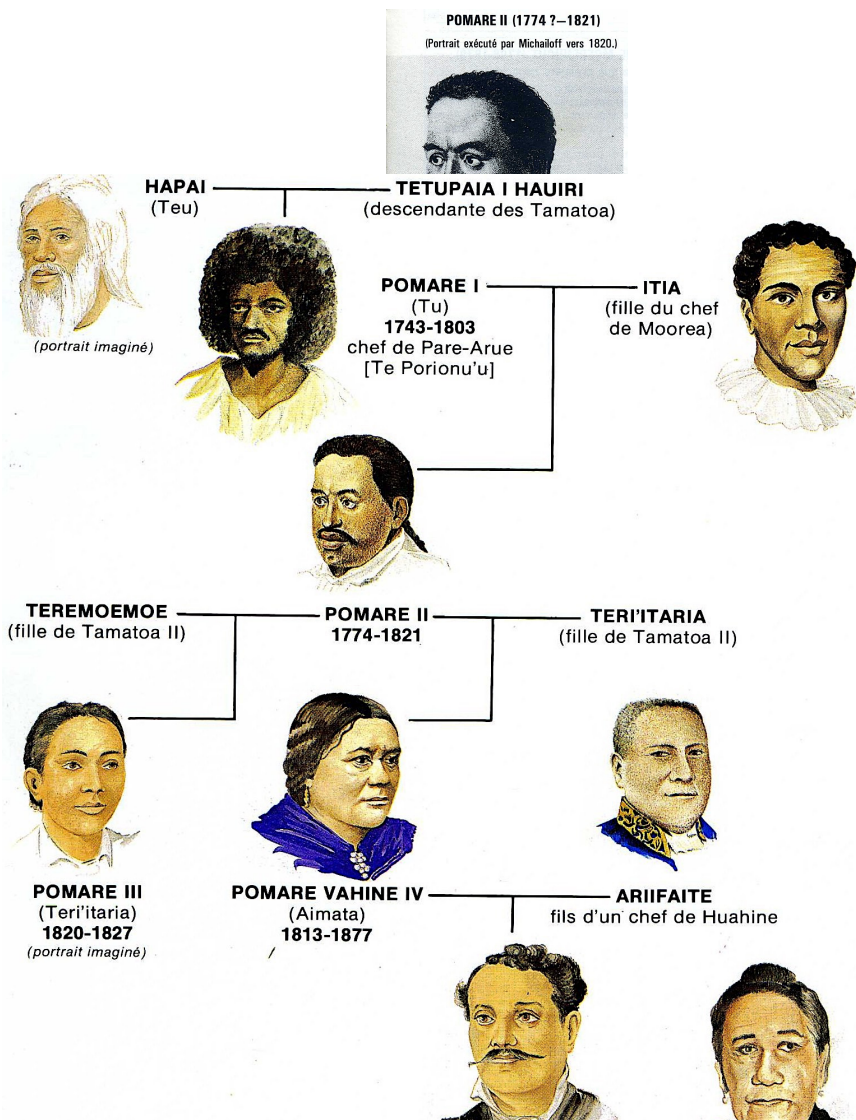


Fig. 24. Géopolitique tahitienne lors des « guerres d'Oro » (1767-1815).

Document élèves

Capacité mobilisable : Réaliser une frise chronologique de l'évolution politique de Tahiti de 1767 à 1842.



Regnault, d'histoire au l'éducation, Polynésie 88, 89.

Dubois, Manuel cycle 3, Ministère de CTRDP - ETAG, française, 1998, p.

Document

Capacité une frise l'évolution 1767 à 1842.

élèves

mobilisable : Réaliser chronologique de politique de Tahiti de

Collectif, **Manuel d'histoire-géographie**, Cours élémentaire, Ministère de l'éducation de Polynésie française, 1991.

### Document élèves

Capacité mobilisable : Réaliser une frise chronologique de l'évolution politique de Tahiti de 1767 à 1842.

#### **LA BATAILLE DE FEI PI, 12 NOVEMBRE 1815**

« Les forces païennes et chrétiennes s'affrontent dans une bataille décisive, appelée dans tous les livres la "bataille de *Fei Pi*" pour une raison tout à fait invraisemblable : les troupes se seraient nourries de *fei vert*. *Fei Pi* est probablement le nom de l'endroit aux environs du 21<sup>e</sup> kilomètre à *Paea*, où cette bataille s'est terminée [...]

» *Pomare* et sa suite assistent à un service religieux sur la pointe des Pêcheurs, lorsqu'une sentinelle donne l'alerte [...] Il s'agit de l'avant-garde de l'armée formée par les districts de *Teva I Uta*, sous le commandement d'*Opuhara*, chef de *Papara*. Les chrétiens ont eu la prévoyance de ne pas quitter leurs armes pendant le service et peuvent se regrouper immédiatement. *Pomare* [...] s'embarque dans une pirogue armée d'un canon, servi par un matelot déserteur, tandis que ses deux femmes prennent place comme d'habitude au premier rang des lignes de combat. *Opuhara* commet alors une erreur fatale : au lieu d'attendre les guerriers de *Teva I Tai*, qui ont quitté la presqu'île mais sont encore loin, il continue d'avancer avec ses seules troupes de *Teva I Uta*. Bien que la plupart de ses hommes ne soient armés que de frondes et de lances, ils bravent le feu nourri de leurs adversaires et réussissent, après de lourdes pertes, à engager une lutte corps-à-corps. Le centre de l'armée chrétienne a déjà commencé à céder lorsqu'une balle touche *Opuhara*, qui tombe mortellement blessé et expire peu de temps après.

» Découragés par la perte de leur chef, les païens sont vite débordés. Après quelques salves de canon tirées de la pirogue, ils rompent leurs lignes et prennent la fuite. »



D'après B. Danielson, **le Mémorial Polynésien**, tome I, 1521-1823, Edition Hibiscus, Papeete, 1978.



Document élèves

Capacité mobilisable : Questionner les documents pour comprendre la transformation du mode de vie des polynésiens.

**LE CODE DE POMARE II, 1819**

Le 13 mai 1819, jour anniversaire de la L.M.S., *Pomare II* rassembla des milliers de ses sujets dans la chapelle royale de *Papaoa (Matava)*. Là, il leur fit la lecture des 19 lois du code qu'il avait rédigé avec l'aide des missionnaires. Les grands chefs, ainsi que le peuple réuni, approuvèrent ces articles. Rédigé en tahitien, sur une grande feuille de 70 cm sur 30 cm, le code fut adressé à tous les chefs et juges de *Tahiti* ; il fut placardé dans tous les lieux publics.

**EXTRAIT : LOI VIII — DES FAUTEURS DE TROUBLES**

*Area (à savoir) :*

[1. **Area ra ia faatupu te taata i te tamai ra.**] — Ceux qui poussent à la discorde.  
 [2. **la fafau raro haere ra.**] — Ceux qui font le mal, en dessous [*excitent clandestinement*].  
 [3. **la taamu haere i te fatu ra.**] — Ceux qui complotent contre le chef [*portent des entraves à l'autorité*].  
 [4. **Te ara pofai ra.**] — Ceux qui cueillent [*les fruits et les produits du sol*] le long des chemins [*les maraudeurs*].  
 [5. **Hufa papai ra.**] — Ceux qui provoquent, en se frappant la cuisse [*geste indécent, que l'on retrouve chez d'autres Océaniens, réprimé par la nouvelle religion*].  
 [6. **Te marotairi ra.**] — Ceux qui s'entêtent dans la discussion [*discutent avec violence*].  
 [7. **Te hie mâ te oà ra.**] — Ceux qui dédaignent en riant [*se réjouissent du malheur d'autrui*].  
 [8. **Te orero titia ra.**] — L'orateur intempestif [*qui intervient d'une manière inconsidérée*].

[9. **Te taata mutamuta ra.**] — L'homme qui bougonne [*le groumeur*].  
 [10. **Te reo riirii ra.**] — La voix mielleuse [*l'hypocrite*].  
 [11. **Te moe apaapa ra.**] — Le sommeil agité [*le dormeur agité parce qu'il n'a pas la conscience tranquille*].  
 [12. **Te faaitoito ra.**] — Celui qui excite la querelle [*encourage au mal*].  
 [13. **Te pioi aau ra.**] — Celui qui contrarie les intestins [*les intestins siège des bonnes pensées et des bons sentiments*].  
 [14. **Te mata amoamo ra.**] — Celui qui cligne des yeux [*dans une mauvaise intention*].  
 [15. **Te niho aati ra.**] — Celui qui grince des dents [*signe de la colère, avec ses fâcheuses conséquences*].  
 [16. **Te tiaouou ra.**] — Celui qui remue, secoue la tête [*marquant par là une désapprobation belliqueuse*].  
 [17. **Te puhî airoto ra.**] — L'anguille qui se cache dans son trou pour digérer sa proie [*consommation clandestine d'un produit volé. — Celui qui mange seul en se cachant. — Conduite contraire à l'usage tahitien de partager la nourriture*]...

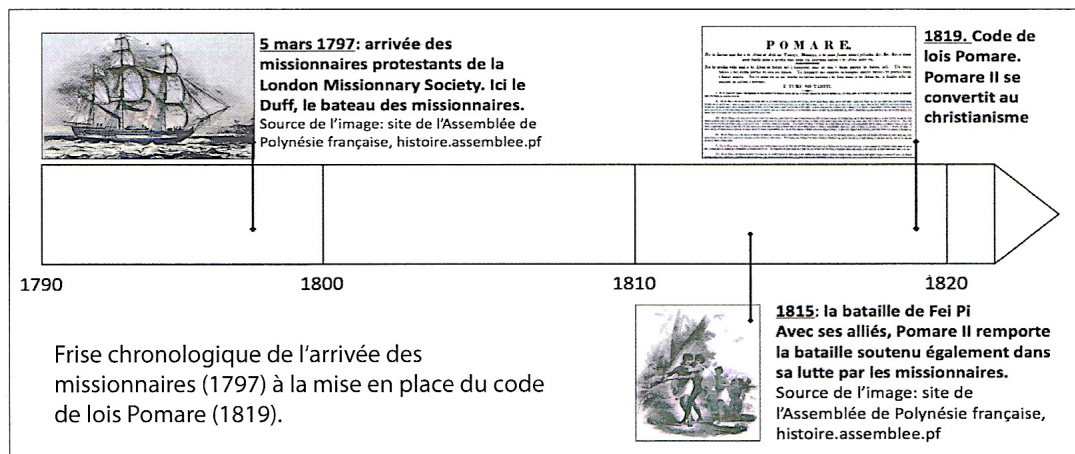
[...] Les personnes qui agiront dorénavant ainsi commettront une faute ; on ne devra jamais approuver ces personnes. Si le roi leur pardonne, ce sera alors fini, mais si le roi ne pardonne pas, il n'y aura plus rien à faire. Cette loi peut entraîner la mort. Les gens peuvent mourir pour l'avoir transgressée. Il ne faut pas que nous agissions comme il est interdit de faire. (La peine de mort par pendaison était en effet prévue : il y eut 6 exécutions de 1819 à 1824, date à laquelle l'assemblée des chefs supprima la sentence capitale.)

D'après L.J. Bouge, « Première législation tahitienne, le code Pomare de 1819 », in *Journal de la Société des Océanistes*, 1965.

Guennou, Merceron, Lextreyt, Toullelan, **Terres et civilisations polynésiennes**, Paris, Nathan, 1987, p. 98.

Document élèves

Capacité mobilisable : Réaliser une frise chronologique de l'évolution politique de Tahiti de 1767 à 1842.



**La Polynésie d'hier et d'aujourd'hui**, Propositions de mise en œuvre pédagogiques, Assemblée de Polynésie Française, 2016, p.12.

Document professeur

Les premières rédactions des « codes » par Henry Nott sont examinées à plusieurs reprises entre janvier et mai 1818, par des assemblées générales de la population de Tahiti - Moorea qui constituent à la fois la métaphore des anciens conseils de chefs et l'ébauche d'une assemblée parlementaire à l'anglaise. C'est ainsi encore qu'on « s'oppose violemment » (d'après John Davies) à une première rédaction, avant que le corpus de 18 articles intitulé « la loi (ture, mot tiré du sanscrit) de Tahiti » - et non « code Pomare » comme on l'entend parfois - soit publiquement approuvé, le 12 mai 1819. Le contenu et l'organisation des articles du premier code de 1819 révèlent la nécessaire adaptation réciproque des missionnaires au donné politique et des chefs *ma'ohi* à leurs nouveaux conseillers civils. La « loi de Tahiti » est proclamée « au nom de Pomare, de par la grâce de Dieu *ari'i* de Tahiti, Moorea et des terres voisines » etc. Le « roi », comme d'autres chefs titulaires, se trouve de facto considéré (un peu à la manière de George III) comme « tête de l'Église », malgré les réserves des missionnaires, et « les lois » semblent condenser la nouvelle légitimité *ari'i*.

**La Polynésie d'hier et**  
pédagogiques, Assemblée de

**d'aujourd'hui, Fiches**  
Polynésie française, 2016.

Document professeur

L'influence croissante des Européens entraînait une influence se traduisit par l'introduction de nouvelles idées, notamment la politique et la religion. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le pouvoir est autre que monarchique. À Tahiti, comme dans d'autres îles, le « grand chef », détenteur de toute autorité, est l'*ari'i* de cette seule chefferie, le maître des îles. Pomare I, le premier *ari'i* de Porionu'u. Mais cette notion de chef suprême n'est pas perçue, mais il en alla autrement de Pomare I qui ne veut voir tout le bénéfice qu'il pourrait tirer de l'arrivée des chefs polynésiens de son époque. Jusqu'en 1815, Pomare I et Oropaa et les Teva, il conforta à la fois le « roi » et le « grand chef » pour une autre raison car c'est en février de 1815 que...

une série de mutations profondes. Cette influence ne pouvaient concevoir de gouvernement autre que monarchique. À Tahiti, comme dans d'autres îles, le « grand chef », détenteur de toute autorité, est l'*ari'i* de cette seule chefferie, le maître des îles. Pomare I, le premier *ari'i* de Porionu'u. Mais cette notion de chef suprême n'est pas perçue, mais il en alla autrement de Pomare I qui ne veut voir tout le bénéfice qu'il pourrait tirer de l'arrivée des chefs polynésiens de son époque. Jusqu'en 1815, Pomare I et Oropaa et les Teva, il conforta à la fois le « roi » et le « grand chef » pour une autre raison car c'est en février de 1815 que...

1797	Pomare I, soutenu par le grand prêtre Hamanimani et le Teva I Uta, Pomare I laisse le pouvoir à son fils.
1803	Mort de Pomare I.
1807	Nouvelles cérémonies d'investiture pour Pomare II qui se conduit de plus en plus comme un despote.
1808	Soulèvement contre Pomare II mené par Hitoti et Taute. L'armée de Pomare est écrasée à Papara. Pomare se réfugie à Moorea.
1810	La paix est faite, mais Tahiti échappe au contrôle de Pomare II qui revient dans l'île en 1811.
1815	Avec ses alliés des Îles Sous-le-Vent, Pomare remporte la bataille de Fe'i Pi, au cours de laquelle Opuhara est tué.
1819	Pomare II se convertit. Premiers codes de lois.
1824	Couronnement du jeune Pomare III. Arrivée de Pritchard, missionnaire de la LMS.
1826	Le mouvement de la Mamaia se développe à Tahiti.
1827	Janvier : mort de Pomare III. Avènement de Aimata, sous le nom de Pomare Vahine IV.
1828	Chute de la régente Ari'ipaea Vahine. Tati exerce l'essentiel du pouvoir. Apogée de la Mamaia.
1830	Déclin de la Mamaia aux îles du Vent.
1833	Les chefs de Taïarapu, soutenus par la Mamaia, s'opposent aux grands chefs, fidèles aux missionnaires. La reine Pomare Vahine IV sort humiliée de cette épreuve de force.
1834	L'assemblée législative tahitienne déclare la Mamaia illégale. Les missionnaires catholiques s'installent à Mangareva.
1836	Expulsion des missionnaires catholiques qui tentent de s'installer à Tahiti.
1837	Pritchard quitte la L.M.S pour occuper la fonction de consul de Grande-Bretagne.
1838	Interventions militaires françaises de Dupetit-Thouars et de Dumont d'Urville en faveur des missionnaires catholiques. La reine Pomare Vahine IV demande le protectorat anglais.
1841	Paraita est nommé régent en l'absence de la reine Pomare Vahine IV aux îles Sous-le-Vent. À la demande de Moerenhout, Paraita et trois chefs demandent à la France son protectorat.
	Expédition française de Dupetit-

**La Polynésie d'hier et d'aujourd'hui**, Fiches pédagogiques, Assemblée de Polynésie française, 2016.

Document élèves

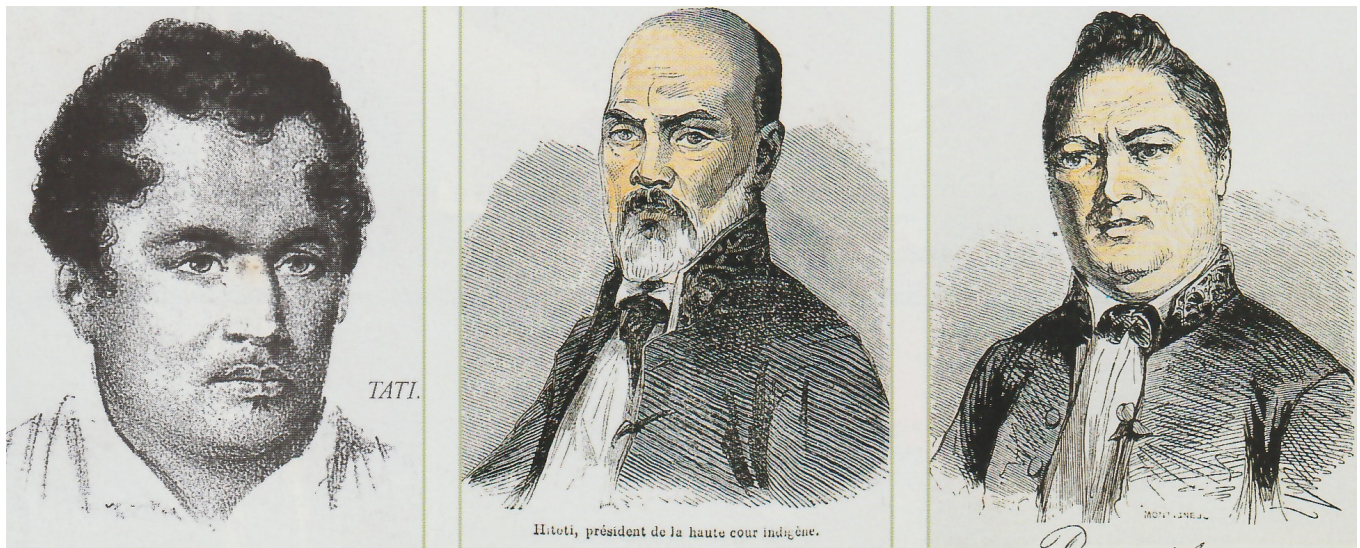
Capacité mobilisable : Réaliser une frise chronologique de l'évolution politique de Tahiti de 1767 à 1842.



Le 10 septembre 1842, le **pavillon du Protectorat** est salué de 21 coups de canon. C'est un mélange du drapeau de la Reine et du drapeau français.

### Document élèves

Capacité mobilisable : Réaliser une frise chronologique de l'évolution politique de Tahiti de 1767 à 1842.



**Les chefs pro-français**, Tati, Hitoti, Paraita ont signé les premiers la demande de Protectorat à la France.

Regnault, Dubois, **Manuel d'histoire au cycle 3**, Ministère de l'éducation, CTRDP - ETAG, Polynésie française, 1998, p. 88, 89.

### Document élèves

Capacité mobilisable : Réaliser une frise chronologique de l'évolution politique de Tahiti de 1767 à 1842.



**L'AMIRAL DUPETIT-THOUARS**  
(1793-1864)

Embarqué comme mousse dès l'âge de 11 ans, aspirant à 15 ans, Dupetit-Thouars participe à l'expédition d'Algérie. Dès 1834, il navigue dans les mers du Sud. Avec sa frégate, *la Vénus*, il fait un voyage autour du monde (1836-1839). En juillet 1837 il intervient pour la première fois dans les affaires tahitiennes. Promu amiral en 1846, Dupetit-Thouars s'orienta vers une carrière politique comme député et fut élu à l'Académie des Sciences.



**A. Pomare Vahine IV (1813-1877).** « Fille de Pomare II (...), elle accéda à la **souveraineté (1)** en janvier 1827. Vers 1826, elle s'était attachée les services du **pasteur anglais (2)** George Pritchard, interprète et conseiller (...). Il obtint d'elle l'interdiction aux pères Caret et Laval d'installer une mission catholique à Tahiti. Cette décision suscita une première intervention de l'amiral Dupetit-Thouars en août 1838. L'année suivante, l'amiral Dumont d'Urville vint protéger les **intérêts fonciers (3)** des Français, mais ceux-ci, estimant que leur sécurité n'était pas assurée (...) demandèrent à Dupetit-Thouars, de retour à Papeete en août 1842, d'établir le **protectorat (4)** français sur Tahiti. Devant l'**ultimatum (5)** lancé par l'amiral français, Pomare IV dut s'incliner (...). »

(1) Elle devient reine en 1827 ; (2) Il est pasteur protestant ; (3) Des intérêts liés aux terres ;  
(4) La France établit une protection sur le royaume Pomare ; (5) une dernière proposition avant de déclarer la guerre

D'après Merceron, *Dictionnaire illustré de la Polynésie*, Edition de l'Alizé, 1988.

**La Polynésie d'hier et d'aujourd'hui**, Propositions de mise en œuvre pédagogiques, Assemblée de Polynésie française, 2016, p.12.

### Document professeur

La France souhaite protéger ses ressortissants, notamment les prêtres catholiques à Hawaii et à Tahiti qui rencontrent quelques difficultés avec les pasteurs américains et anglais. Dupetit-Thouars, officier de la marine française, intervient dans un premier temps à Hawaii pour autoriser l'installation des Français en 1837 après la signature d'un traité qui sera suivi d'un ultimatum au roi *Kamehameha III* qui interdit la religion catholique avant de se raviser. Il en sera de même à Tahiti après l'expulsion des pères Caret et Laval par la reine *Pomare Vahine IV*, sous l'influence de son conseiller Pritchard. Là aussi la politique de l'intimidation fonctionne : Dupetit-Thouars réclame réparation et finit par obtenir un traité autorisant les Français à s'installer et à commercer librement.

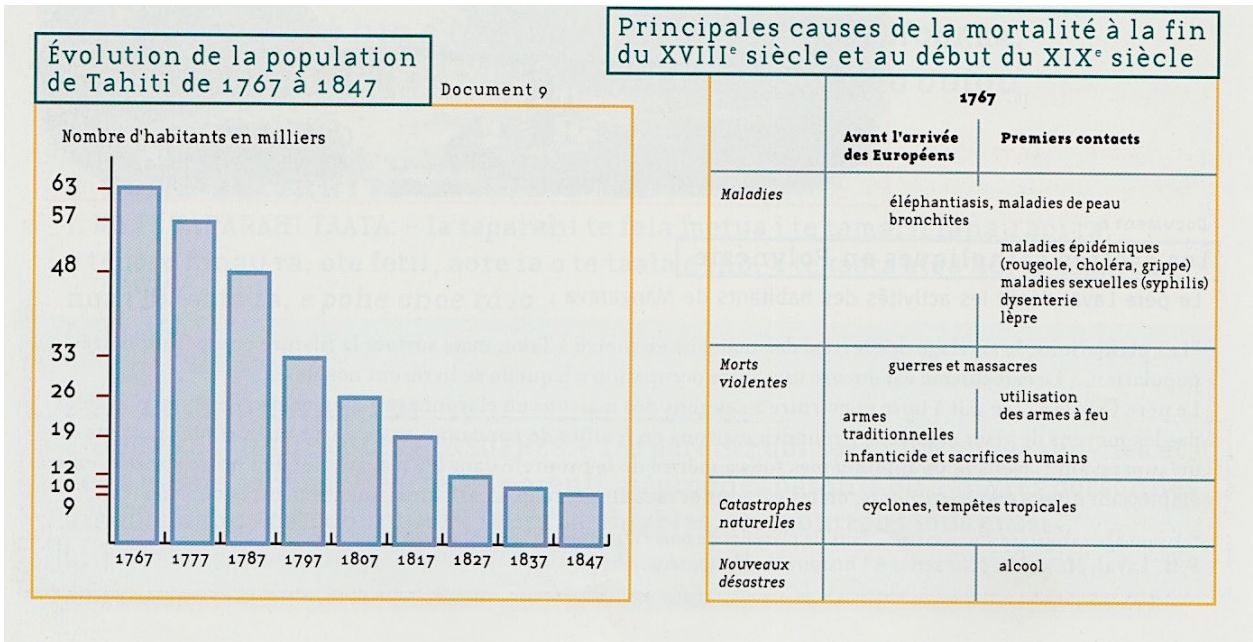
C'est cependant l'échec de la tentative française en Nouvelle Zélande avec la prise de possession par le Royaume Uni de ce territoire en 1840 qui conduira la France à agir au plus vite : comme le souligne Sarah Mohamed-Gaillard, « Louis Philippe donne alors pour mission à Dupetit-Thouars de prendre possession des îles Marquises, ou de tout autre archipel polynésien ne faisant pas l'objet de prétention d'une autre puissance européenne » (3). Dupetit-Thouars met alors tout en œuvre pour prendre s'emparer de territoires, de l'annexion des Marquises à la mise sous protectorat, et ce de sa propre initiative, du royaume *Pomare* en septembre 1842.

**La Polynésie d'hier et d'aujourd'hui**, Propositions de mise en œuvre pédagogiques, Assemblée de Polynésie française, 2016, p.12

### **La société polynésienne vers 1840**

Document élèves

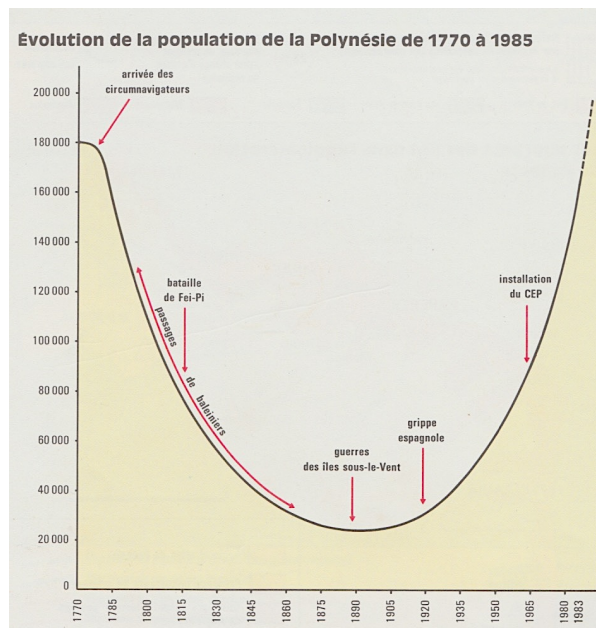
Capacité mobilisable : Questionner les documents pour comprendre la transformation du mode de vie des polynésiens.



Regnault, Dubois, **Manuel d'histoire au cycle 3**, Ministère de l'éducation, CTRDP - ETAG, Polynésie française, 1998, p. 88, 89.

Document élèves

Capacité mobilisable : Questionner les documents pour comprendre la transformation du mode de vie des polynésiens.



**Atlas de la Polynésie française**, ORSTOM, Les éditions du Pacifique, Paris, 1993, p.34, 35.

Document élèves

Capacité mobilisable : Questionner les documents pour comprendre la transformation du mode de vie des polynésiens

( ) La « décence » exigeait également que les deux ou trois pièces de « ces maisons en rez-de-chaussée<sup>21</sup> » fussent délimitées par de « légères cloisons faites de lattes recouvertes de gros tissus indigènes<sup>22</sup> ». Dans les demeures princières apparut un nouveau mobilier composé de tables, lits, chaises, sièges tressés, sofas avec dossiers et accoudoirs<sup>23</sup>. ( )

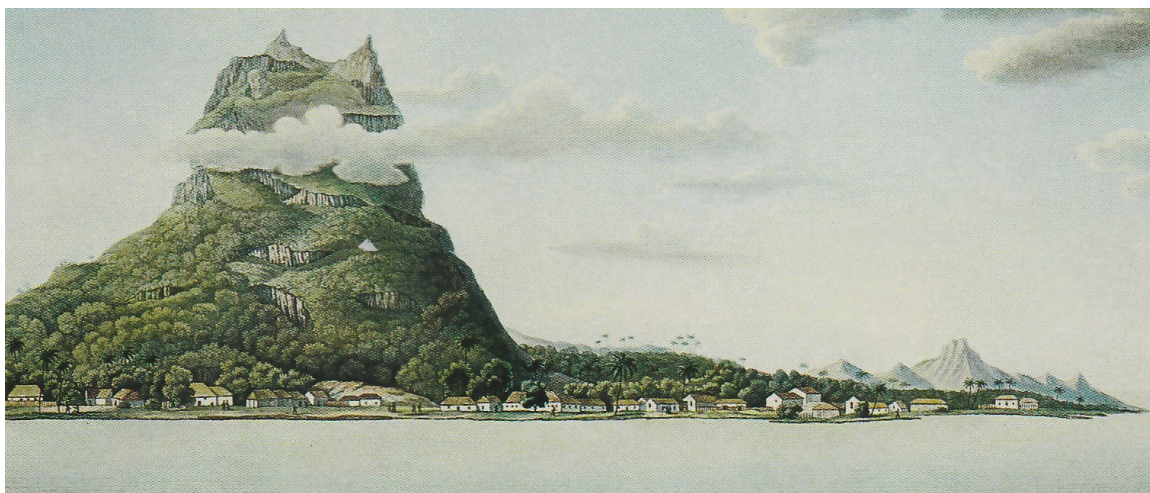
Toutes ces innovations se firent dans un laps de temps relativement bref donnant « un intérêt particulier à ces curieuses maisons moitié huttes indigènes et moitié cottages anglais<sup>24</sup> », les pasteurs voyant dans ces constructions « une étape dans le passage d'un état de dégradation primitif à un état de joie. Ces réflexions étaient renforcées quand nous apercevions dans le voisinage l'inconfortable hutte abandonnée pour habiter la maisonnette soigneusement terminée dans laquelle les occupants bénéficiaient d'un certain confort. Ils [les Tahitiens] se demandaient eux-mêmes s'ils étaient bien les mêmes gens qui s'étaient contentés jadis de leurs anciennes demeures entourées de cochons et de chiens, pleines de vermine, couvertes de toits percés, laissant passer pluies et vents<sup>25</sup>. » ( )

( ) Cette transformation des *fare* s'accompagna d'une nouvelle structuration de l'espace. Un habitat groupé succéda à l'habitat traditionnel plus dispersé : les maisons se rassemblèrent autour du noyau formé par l'église, le presbytère et l'école<sup>29</sup>.

( ) En 1822, le capitaine Gambier en visite à Huahine put observer « dans toutes les directions, des cottages blancs, parfaitement anglais, [qui] se montraient furtivement à travers les riches feuillages<sup>33</sup> ». Dans certaines régions côtières, à Huahine, Raiatea et Tahiti, les *fare* traditionnels disparaissaient, faisant place à une architecture d'inspiration occidentale. Ces transformations de l'habitat se firent sentir plus tardivement dans d'autres archipels de Polynésie française et, à Tahiti, dans les régions reculées ou plus traditionalistes.

ELLIS, Les modifications de l'habitat, **A la recherche de la Polynésie d'autrefois**, 1829, Ed de 1972.

Capacité mobilisable : Questionner les documents pour comprendre la transformation du mode de vie des polynésiens



Un village de Bora Bora au milieu du XIXe siècle. Les maisons de style européen remplacent les *fare* traditionnels et sont regroupés autour du Temple.

Document élèves

Capacité mobilisable : Questionner les documents pour comprendre la transformation du mode de vie des polynésiens

### L'interdiction du Kava et du Tatouage

Le kava, breuvage obtenu des racines de *Piper methysticum*, produit des effets légèrement stupéfiants et soporifiques ; il était censé enivrer les buveurs qui auraient succombé, dès lors, aux tentations les plus folles, celle de la débauche en particulier. Mais son plus grand défaut aux yeux de ses détracteurs était probablement que sa consommation fournissait l'occasion de réunions échappant au contrôle du pasteur ou de ses diacres et perpétuant la sociabilité traditionnelle avec son protocole, son évocation des grands ancêtres, sa récitation de la littérature orale et ses discussions politiques.

C'est un reproche tout semblable qu'encourageaient les tatouages, représentation codée de l'appartenance de l'individu à un groupe déterminé et de son allégeance à une divinité tutélaire. Comme le maître tatoueur avait un statut voisin du sorcier et qu'il détenait une partie du savoir ésotérique païen, son influence paraissait dangereuse et devait être neutralisée. Quant aux danses, enfin, elles

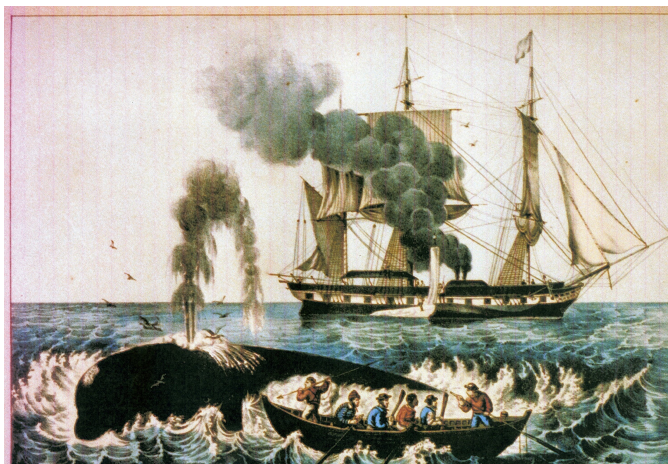
• Quatre hommes sont surpris dans leur maison en train de préparer du kava pour la consommation. Leur maison est aussitôt démolie, tandis que son toit est arraché et porté en cortège au chef dont ils dépendent. Comme la saison des pluies bat son plein, les coupables demandent l'hospitalité à leurs voisins. Elle leur est refusée systématiquement car l'on ne secourt pas les « gens mauvais ». Les orages et les pluies torrentielles seront donc leur lot.

• Voyant que les punitions déjà en vigueur ne parviennent pas à décourager la pratique du tatouage, le tribunal indigène de Raiatea y ajoute une sanction nouvelle : il fait scarifier la peau tatouée en veillant à ce que les plaies s'infectent et soient longues à cicatriser de manière à dévaster à jamais les élégants dessins introduits sous l'épiderme.

Document élèves



Capacité mobilisable : Questionner les documents pour comprendre la transformation du mode de vie des polynésiens



En 1833, 393 baleiniers américains, 300 anglais et 56 français, soit 20 000 hommes d'équipage environ, sillonnent les mers du Sud.

### Document professeur

A partir de 1772 – date à laquelle Boenechea séjourne 2 mois à Tahiti – il apparaît que la population diminua rapidement. Les Européens apportèrent la syphilis et tuèrent quelques hommes pour réprimer des vols. Si ce ne sont pas là des causes de dépopulation importante, on comprend mieux d'après ces faits que, dans plusieurs îles des Tuamotu ou des Cook, on fit des signes d'hostilité aux Européens pour les dissuader de débarquer, ce jusque vers 1797.

Outre la syphilis, les Européens apportèrent des maladies infectieuses nouvelles comme celle venue avec les Espagnols que les Tahitiens nommèrent « assa no peppe » (« la fièvre ») et dont ils se plainquirent à Cook en 1774 : « Ils disent que cela affecte la tête, la gorge, l'estomac...et finalement les fait mourir. Ils la redoutaient énormément et demandaient continuellement si nous ne l'avions pas ». Ces craintes montrent que cette maladie fit sans doute un grand nombre de morts ; elle se répandit dans toutes les îles de la Société. L'établissement de trois Espagnols en 1774 s'accompagna aussi de quelques décès. La « fièvre intermittente » qui aurait fait beaucoup de morts fut aussi introduite au début des contacts. En 1791, Vancouver apporta une grippe qui causa un grand nombre de décès en quelques jours. On peut juger de la violence de cette épidémie à partir des observations faites au XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> où le taux de mortalité dépassait 100 pour 1000 et avoisinait même 200 pour 1000 (alors que la normale dans une population rurale à cette époque était comprise entre 35 pour 1000 et 40 pour 1 000) ; peut-être les premières épidémies furent-elles plus violentes encore du fait que c'étaient les premières maladies de ce type venues dans ces populations.

Les passages de plus en plus fréquents de baleiniers à Tahiti à partir de 1789 apportèrent de nouveaux cas de syphilis et de maladies infectieuses, des armes à feu et de l'alcool qui, consommé sans modération, affaiblissait l'état de santé des individus.

Les nombreuses guerres de l'ascension de Pomare firent pour certaines beaucoup de morts. En 1769, Cook vit une plage jonchée d'ossements à la suite d'une bataille qui eut lieu vers 1768. De 1770 à 1797 on peut compter une douzaine de guerres dont quatre furent suivies de ravages et de massacres. Cependant il est impossible d'estimer les pertes, connaissant la coutume de la population de s'enfuir chez des alliés ou dans la montagne. Par contre, le massacre nocturne du village d'Atehuru à l'instigation d'un Suédois déserteur, alors que les hommes étaient à Tairapu ravageant la presqu'île à la suite de leur victoire, fit sans doute de très nombreuses victimes parmi les femmes, les enfants et les vieillards.

Malgré ces événements et la réduction de la population qui en résultait, les Tahitiens continuèrent de pratiquer l'infanticide et les sacrifices humains, avant et après chaque guerre pour se rendre les dieux favorables. La population ne pouvait donc pas récupérer des nombreuses pertes des épidémies, des maladies et des guerres.